SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 2 avril 2012 à 20:00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Jessika Lacombe.

Sont présents aux délibérations Messieurs les conseillers et madame la conseillère :

1- Rock Côté
2- Marcel Guay
3- Solanges Thibault
4- Claude Turcotte
5- Jean-Marie Rodrigue
6- Claude Blais

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière et directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20:00 heures.

NO-10-034 **LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY
APPUYÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 2 avril 2012 tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Conversion de fournaise- Demande de soumissions par voie d'invitation écrite

5. Matériaux granulaires 2012- Autorisation de demande de soumissions par voie d'invitation écrite
6. Calcium 2012- Autorisation de demande de soumissions par voie d'invitation écrite
7. Adoption du règlement no 341 amendant le règlement no 279
8. Visite préventive- Sécurité incendie
9. Balayage de rues
10. Autorisation – Activité au Club Les Routiers 4x4
11. Journée contre l'intimidation
12. Semaine nationale de la santé mentale 2012
13. Période de question(s)
14. Levée de la séance

ADOPTE

NO-10-035 **ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ
APPUYÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
ET RÉSOLU : À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2012 et de la séance extraordinaire du 27 mars 2012, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 5 mars 2012 et de la séance extraordinaire du 27 mars 2012, telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

Monsieur Claude Blais était absent à la séance extraordinaire du 27 mars 2012.

ADOPTE

NO-10-036 **ACCEPTATION ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS ET DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES (ÉTAT DES RÉSULTATS BUDGETÉS) DU MOIS**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois de mars 2012, totalisant 31 675.56$ et approuvent le paiement des salaires de la semaine 9 à 13, totalisant 4 291.67$ et autorisent la secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgetés), la balance de vérification pour le mois de mars 2012.

Réf. : selon les données du logiciel municipal (**PGMégagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse, Madame Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

NO-10-037 **CONVERSION DE FOURNAISE-**
DEMANDE DE SOUMISSIONS
PAR VOIE D'INVITATION ÉCRITE

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAULT
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent l'estimé des coûts présenté pour la conversion de la fournaise au mazout à l'électricité et autorisent la directrice générale/secrétaire-trésorière à procéder, selon les règles légalement observées, à une demande de soumissions par voie d'invitation écrite.

ADOPTE

NO-10-038 **MATÉRIAUX GRANULAIRES 2012-**
DEMANDE DE SOUMISSIONS
PAR VOIE D.INVITATION ÉCRITE

PROPOSÉ PAR **:** MARCEL GUAY
APPUYÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Au cours de l'année 2012 et selon les estimés, quelques 3 000 tonnes métriques de gravier seront nécessaires pour la réparation et l'entretien de nos chemins.
Dans ce contexte, les membres de ce conseil acceptent l'estimé des coûts présenté pour l'achat et le transport de gravier et d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à procéder, selon les règles légalement observées, à une demande de soumissions par voie d'invitation écrite concernant les matériaux granulaires requis pour 2012.

ADOPTE

NO-10-039 **CALCIUM 2012 AUTORISATION**
DEMANDE DE SOUMISSIONS
PAR VOIE D'INVITATION
ÉCRITE

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAULT
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent l'estimé des coûts présenté pour l'achat du calcium pour 2012 et autorisent la directrice générale/secrétaire-trésorière à procéder, selon les règles légalement observées, à une demande de soumissions par voie d'invitation écrite concernant le calcium requis pour 2012.

ADOPTE

NO-10-040 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 341**

AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 279

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY
APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent le règlement no 341 amendant le règlement no 279 régissant l'utilisation de l'aqueduc municipal et fixant les normes d'utilisation de l'eau potable de la municipalité et s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité.

Cet amendement fait suite à la mise en œuvre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. Cette stratégie s'inscrit dans la foulée de la Politique nationale de l'eau et vise à mettre fin à la consommation abusive de cette ressource**.**

ADOPTE

NO-10-041 **VISITE PRÉVENTIVE-SÉCURITÉ INCENDIE**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY
APPUYÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil autorisent les préventionnistes du service de la sécurité incendie de la Ville de Thetford à faire les visites dans les résidences situées sur le territoire de la municipalité. Les véhicules seront identifiés au nom de la Ville de Thetford Mines et ces visites se feront au cours du mois de mai 2012.

ADOPTE

NO-10-042 **BALAYAGE DE RUES**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAULT
APPUYÉ PAR : MARCEL GUAY
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent d'effectuer le balayage des rues à l'aide d'un tracteur muni d'un balai rotatif provenant de monsieur Éric Pouliot pour la saison 2012. Le balayage sera fait au prix de 65.00$ de l'heure comprenant le ramassage de sable et la main d'œuvre comme les années antérieures. Cette opération sera exécutée aussitôt que la température le permettra.

ADOPTE

NO-10-043 **AUTORISATION- ACTIVITÉ AU CLUB LES ROUTIERS 4X4**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAULT
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil autorisent l'activité au Club Les Routiers 4x4 qui se tiendra les 2 et 3 juin 2012 sur le terrain de Robert Bolduc, 216, rang 9 à Saint-Adrien-d'Irlande qui consiste en un parcours extrême 4x4.

ADOPTE

NO-10-044 **JOURNÉE CONTRE L'INTIMIDATION**

ATTENDU QUE tous les enfants et tous les jeunes ont le droit d'évoluer dans un environnement sain qui leur apporte la sécurité;

ATTENDU QU'un grand nombre d'entre eux sont aux prises avec l'intimidation, soit comme agresseurs, comme agressés ou les deux;

ATTENDU QUE l'intimidation est à l'origine de nombreux problèmes de santé physique et mentale, de suicides, de troubles d'apprentissage, de troubles de comportement et de problèmes relationnels;

ATTENDU QUE notre société a la responsabilité d'offrir aux enfants une éducation qui favorise l'acquisition d'habitudes et de comportements sains et qui interdit le recours à l'abus de pouvoir pour intimider ou harceler ses semblables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposée par SOLANGES THIBAULT appuyé par MARCEL GUAY et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande proclame le 8 décembre comme étant la « Journée contre l'intimidation» dans la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande et invite les citoyennes et citoyens, peu importe leur milieu, leur rôle, leur statut, à tout mettre en œuvre pour que tous les enfants soient inclus et respectés dans leur milieu de vie.

ADOPTE

NO-10-045 **SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2012**

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai sous le thème du sentiment de sécurité, et qu'À *l'intérieur* comme *à l'extérieur*, *se sentir bien* et *en sécurité c'est important! ;*

CONSIDÉRANT QUE le personnage *d'Alain Térieur* invite chaque personne à être attentive à son intérieur de même qu'à celui de celles et ceux qui l'entourent **en épaulant, en écoutant et en respectant**; il fait aussi voir que ces gestes jouent un rôle primordial dans l'équilibre émotionnel et la santé psychologique de chacun;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant le sentiment de sécurité relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée à tous les échelons de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT QU' il est de l'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne en invitant les citoyennes et citoyens à s'approprier les outils qui les sensibiliseront au rôle déterminant du sentiment de sécurité pour soi et pour l'entourage proche comme éloigné;

PAR CONSÉQUENT, je, Jessika Lacombe, mairesse de Saint-Adrien-d'Irlande, proclame par la présente la semaine du 7 au 13 mai 2012 Semaine de la santé mentale dans la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître ensemble que *À l'intérieur comme à l'extérieur, se sentir bien et en sécurité c'est important!*

ADOPTE

NO-10-046 PÉRIODE DE QUESTION (S)

Les citoyens, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

NO-10-047 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAULT
APPUYÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 32.

ADOPTE

_____	_____
Jessika Lacombe	Ghislaine Leblanc
Mairesse	Secrétaire-trésorière
	Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.